



Compiègne, mercredi 6 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/03967

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

**Concours de pêche (en menues embarcations les
12-13-14-15 août 2022 de Choisy au Bac à Courtieux)****RIVIERE AISNE CANALISEE****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 12/08/2022 à 18:00 au 15/08/2022 à 10:00o **Aisne**entre les pk 108.380 (Confluence Oise-Aisne commune CHOISY-AU-BAC) et
pk 87.300 (Limite départementale Oise-Aisne) - Toute la largeur de la voie**Commentaire :**

Un concours de pêche "Enduro Carpe" est organisé par la Fédération de Pêche de l'Oise aux dates et lieux indiqués ci-dessus.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence, à adapter leur vitesse à l'approche de ce secteur pour éviter les remous et de se conformer aux consignes des agents de Voies navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).**Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :

16/08/2022

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER